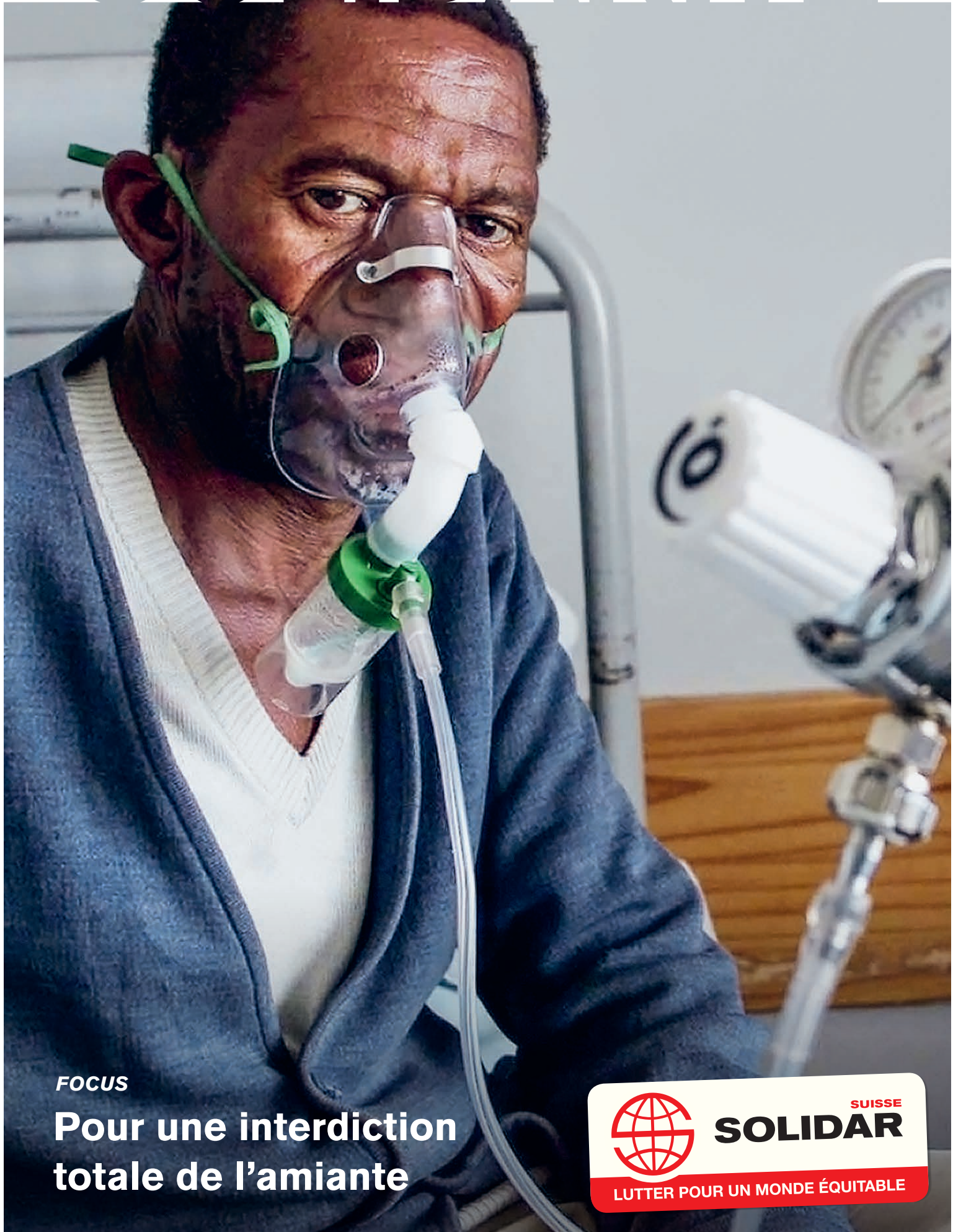


# SOLIDARITÉ



**FOCUS**

**Pour une interdiction  
totale de l'amiante**



**SUISSE**

**SOLIDAR**

**LUTTER POUR UN MONDE ÉQUITABLE**



**Felix Gnehm**  
Directeur de Solidar Suisse

**CHÈRE LECTRICE,  
CHER LECTEUR,**

Lors de mon voyage de service en Asie, nous avons visité un hôpital spécialisé en pneumologie dans la mégapole chinoise de Chengdu. Luan Zhang\*, collaborateur de notre organisation partenaire chinoise, nous conduit clandestinement auprès du patient Bao Li\*. Gravement malade, Li bénéficie de l'aide juridique de notre réseau asiatique de santé et de sécurité au travail. « Ils ont toujours dit que j'avais la tuberculose, mais je sais maintenant que je souffre de silicose, une maladie incurable », raconte-t-il. En tant que mineur, il a respiré de la silice pendant des années, jusqu'à être atteint d'un cancer du poumon. Comme lui, des millions de victimes de l'amiante ou de la silicose restent sans réponse et privées de leurs droits, « dommages collatéraux » du capitalisme de l'extraction qui voit la santé et la sécurité des travailleur·euse·s comme des coûts gênants.

Véritables pièges de la pauvreté, les bas salaires, les maladies, les accidents et les décès sont les principaux facteurs des inégalités croissantes dans la répartition de la richesse et du bien-être. C'est pourquoi Solidar Suisse demande aux gouvernements et aux multinationales de renforcer la protection de la santé et la sécurité au travail. Avec les syndicats, nous essayons actuellement de faire reconnaître la santé et la sécurité des travailleurs comme un droit humain dans le cadre de l'OIT. Nous l'exigeons également de la Suisse qui, jusqu'à présent, s'oppose à un tel progrès pour des raisons cousues de fil blanc, avec à ses troussees le lobby économique. Nous sommes particulièrement indignés de voir que l'amiante est encore largement utilisé dans de nombreux pays du Sud, alors qu'il est interdit depuis longtemps dans le Nord. Lisez pourquoi ci-dessous et engagez-vous avec nous pour une interdiction universelle de l'amiante. Nous dédions ce numéro à Bao et aux nombreuses victimes de l'amiante.

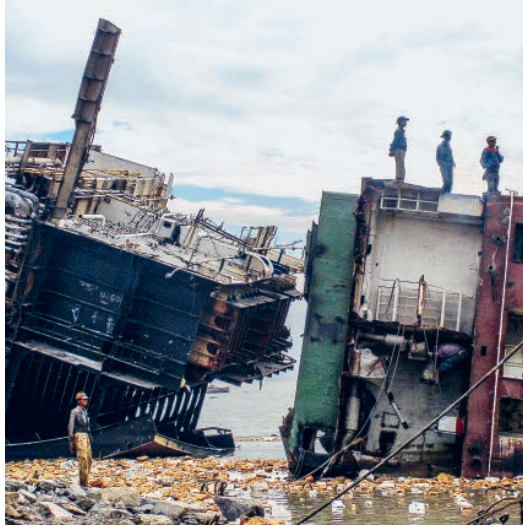
**Felix Gnehm**

\* Noms modifiés

**Photo de couverture** À l'hôpital de Prieska, en Afrique du Sud, un homme souffrant d'asbestose respire à l'aide d'une bouteille d'oxygène. Photo : Juda Ngwenya

# SOMMAIRE

04



## Focus - Amiante

- 04 En Asie et en Afrique : l'amiante et ses conséquences fatales
- 08 Asian Ban Asbestos Network : pour une interdiction universelle de l'amiante
- 09 Lobby de l'amiante : prêt à tout contre l'interdiction de son industrie mortifère
- 10 La plupart des pays africains connaissent même les mines d'amiante
- 11 L'amiante, un problème en Suisse plus de trente ans après son interdiction
- 12 Le combat de Manal Azzi, de l'OIT : sécurité et santé comme droit fondamental du travail

14



16



## 13 À chaud

Coup d'œil sur l'actualité

## 14 Un œil sur

Soutien de Solidar Suisse aux réfugié-e-s ukrainien-ne-s en Roumanie

Inclure Solidar Suisse dans son testament – les réponses de Mario Carera et Judith Bucher

## 16 Le défi

La crise sécuritaire au Burkina Faso : changement radical pour Julien Lompo

## 19 Ensemble

S'engager avec Solidar Suisse

17 **Chronique**

18 **Sudoku et revue de presse**

19 **Impressum**

20 **Voici à quoi ressemblent les inégalités extrêmes**

# FOCUS - INTERDIRE L'AMIANTE. PARTOUT.





*Dans les cimetières de navires de Chittagong, au Bangladesh, les travailleur-euse-s sont souvent exposé-e-s à l'amiante sans équipement de protection.*

Interdit en Europe depuis des décennies, l'amiante est très répandu en Afrique et en Asie, avec des suites fatales. Les pays producteurs s'opposent sans scrupule à son interdiction, pourtant urgente.

## **L'AMIANTE, UNE BOMBE À RETARDEMENT**

*Texte : Bernhard Herold, responsable Programmes Asie.  
Photos : Adam Cohn et Kaustav Bhattacharya*

Beaucoup sont surpris d'apprendre que l'interdiction de l'amiante n'est pas universelle. Le nombre élevé de victimes dans les pays industrialisés durant la seconde moitié du siècle dernier devrait être une raison suffisante pour abandonner ce matériau. L'amiante est pourtant toujours utilisé dans de nombreux pays émergents et en développement, notamment en Asie, et ce, grâce à un puissant lobby international (voir page 9) et à la passivité des pays industrialisés et des instances internationales.

### **Un problème persistant en Suisse malgré l'interdiction**

En Suisse, l'interdiction de l'amiante date de 1990 et la conscience des risques liés à l'assainissement des constructions est élevée. Cette fibre est toutefois le plus souvent considérée comme un héritage du passé. Or, selon la Suva, de 2014 à 2018, sur une moyenne de 133 décès par an dus à des



maladies professionnelles, 123 étaient dus aux effets à long terme de l'amiante. Outre leurs coûts, qui se montent à plus de 80 millions de francs par an, la perfidie des maladies liées à l'amiante tient à leur temps de latence, soit la durée entre le contact avec la fibre et l'apparition de la maladie, qui peut atteindre quarante ans.



### Votre don est utile

Avec 50 francs, vous soutenez une victime de l'amiante en lui fournissant des médicaments vitaux qui l'aident à respirer. Avec 70 francs, deux travailleur-euse-s qui ont été en contact avec l'amiante bénéficient d'un examen médical. Avec 500 francs, vous aidez à créer un site web dans une langue locale informant les travailleur-euse-s de la dangerosité de l'amiante et de la manière de s'en protéger.

### Pour une interdiction universelle de l'amiante

Cela fait des années que Solidar Suisse se bat pour l'interdiction universelle de l'amiante. Ainsi, avec notre organisation partenaire Asia Monitor Resource Centre (AMRC), nous soutenons les campagnes nationales Stop-Amiante en Inde et au Bangladesh ainsi que la campagne régionale asiatique (voir p. 8). Par l'intermédiaire de l'IBB, l'Internationale des Travailleurs du Bâtiment et du Bois, nous œuvrons à sensibiliser les travailleur-euse-s de ce secteur en Afrique (voir p. 10) pour qu'ils et elles puissent revendiquer des mesures de protection et des interdictions nationales.

Le plus simple serait de résoudre la question sur le plan international. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation internationale du travail (OIT) émettent depuis des années des mises en garde sur les effets de l'amiante. Appelée Convention de Rotterdam, la convention sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international constitue un accord international

*Maisons d'un quartier pauvre de Mumbai dont les toitures en panneaux ondulés contiennent très probablement de l'amiante.*

qui, s'il n'interdit pas les substances dangereuses, prévoit tout de même une réglementation de leur commerce. Signée en 1998, entrée en vigueur en 2004, ratifiée depuis par 165 parties, elle a été conçue pour limiter les risques environnementaux et sanitaires liés aux produits chimiques dangereux tels que les pesticides. Elle vise à protéger les travailleur·euse·s de l'agriculture, de l'industrie et de la construction tout comme les consommatrices et les consommateurs des pays émergents et en développement.

### Une convention avec un défaut

L'inscription d'une substance dangereuse à l'annexe de la convention requiert néanmoins le consensus de toutes les parties. En raison de ce principe, tout pays ayant des intérêts à l'exportation d'un produit donné peut empêcher son inclusion dans la convention. Actuellement, quatre pesticides particulièrement dangereux ainsi que l'amiante chrysotile (amiante blanc) sont bloqués faute de consensus, l'amiante l'étant depuis

Convention de Rotterdam. L'admission de l'amiante et de produits chimiques dangereux ne doit plus être entravée par certains pays. Si elle ne conduit pas à une interdiction universelle, cette mesure devrait au moins sensibiliser à la dangerosité de l'amiante et donner aux gouvernements des arguments pour limiter fortement les possibilités de son utilisation ou pour imposer une interdiction nationale.

Selon des estimations récentes, plus de 200 000 personnes meurent chaque année de maladies liées à l'amiante. Par comparaison, d'après le Stockholm International Peace Research Institute SIPRI, les guerres et les conflits armés ont causé la mort de 120 000 personnes dans le monde en 2020. En raison de l'utilisation de cette substance en Asie et en Afrique, il faut s'attendre à un nombre élevé de victimes pendant des décennies. L'amiante est une bombe à retardement. À moins de la désamorcer maintenant, elle continuera de causer des souffrances indicibles, qui pourraient être évitées à peu de frais.

## Chaque année, l'amiante tue plus que les guerres et les conflits armés.

2006. La commission compétente avait à l'époque recommandé l'inclusion de l'amiante chrysotile. Mais depuis, un petit groupe de pays, mené par la Russie, fait obstruction à chaque Conférence des parties (COP). Et, comble du cynisme, ces pays utilisent le fait que l'amiante n'est pas soumis à la Convention de Rotterdam comme argument pour sa prétendue innocuité, faisant la promotion de leur produit mortifère auprès des gouvernements d'Asie et d'autres régions du monde.

### Pour la suppression du consensus

Aussi Solidar Suisse s'engage-t-elle dans le cadre d'un réseau de syndicats mondiaux et d'organisations non gouvernementales pour la réforme de la



### Qu'est-ce que l'amiante ?

L'amiante est un terme générique désignant les minéraux de silicate à texture fibreuse. Traités en milieu industriel, ces matériaux présentent une grande solidité tout en étant résistants à la chaleur et aux acides. Ils ont longtemps été considérés comme une « fibre miracle », jusqu'à ce que l'on découvre qu'ils pouvaient entraîner de graves maladies pulmonaires telles que l'asbestose et le cancer du poumon ou de la plèvre. L'amiante chrysotile ou amiante blanc est principalement utilisé comme fibre d'armature dans l'amiante-ciment, qui entre dans la fabrication des panneaux de toiture ondulés. Émise par exemple lors de la fabrication des matériaux contenant de l'amiante et lors de la démolition de bâtiments ou du démantèlement de navires, la poussière est le plus grand danger pour la santé.

## UNE VICTIME QUI SE FAIT ENTENDRE

L'amiante continue d'être utilisé dans la plupart des pays asiatiques. Le réseau ABAN se bat pour son interdiction.

Texte : Elaine Lu, coordinatrice Projets Asie. Photo : ABAN



*Après des années de lutte, Siti Kristina, de Java Ouest, a obtenu la reconnaissance de son asbestose comme maladie professionnelle.*

« Suite à mon travail dans une usine textile, j'ai contracté une asbestose », raconte Siti Kristina, de Java Ouest, qui souffre de détresse respiratoire, de crises de toux et de perte de poids. « Bien que je n'y travaille plus depuis près de dix ans, les fibres restent dans mes poumons et mon état de santé se détériore de jour en jour. » Depuis son diagnostic, Siti Kristina se bat au sein de l'Asian Ban Asbestos Network (ABAN) pour l'interdiction de l'amiante dans les pays d'Asie.

### Des interdictions nationales

Jusqu'à présent, le Népal a été le seul pays de la région à interdire en 2014 l'importation et l'utilisation d'amiante et de matériaux contenant de l'amiante. L'application de la loi est toutefois difficile. Ainsi, l'importation de ciment contenant de l'amiante se

---

**« De nombreuses victimes sont diagnostiquées à tort comme atteintes de tuberculose. »**

---

poursuit et les plaquettes de frein en contenant sont exemptées de l'interdiction. L'ABAN intervient également auprès des gouvernements provinciaux et municipaux. Par exemple, l'État indien du Bihar proscrit

les usines d'amiante et celui du Kerala interdit les plaques d'amiante sur le toit des écoles. Dans la ville indonésienne de Bandung, les matériaux contenant de l'amiante sont interdits dans tous les nouveaux bâtiments.

Pour parvenir à une interdiction nationale, les gouvernements doivent être sensibilisés à la toxicité de l'amiante.

Au Cambodge, des représentant·e-s de victimes demandent l'élaboration d'un

plan d'action national. Au Vietnam, des informations ont été fournies sur les maladies liées à l'amiante et il a été décidé d'étiqueter les produits qui en contiennent. Il importe également de donner au personnel médical et aux médecins une formation continue sur le diagnostic des maladies liées à l'amiante. De nombreuses victimes sont diagnostiquées à tort comme atteintes de tuberculose. Or les travailleur·euse-s malades ne peuvent faire valoir leurs droits que si elles et ils sont identifié·e-s comme telles.

### Les mensonges du lobby de l'amiante

L'industrie de l'amiante fait pression sur les gouvernements des pays d'Asie du Sud-Est en vue d'empêcher une interdiction. Ainsi, au Pakistan, des ONG et des militant·e-s ont été menacé·e-s par le gouvernement et par des entreprises. Le lobby de l'amiante diffuse des informations erronées sur les effets de l'amiante et finance même des études visant à réfuter les conclusions de la campagne d'interdiction. Il affirme en outre que l'utilisation de matériaux sans amiante augmente les coûts. C'est pourquoi le réseau ABAN souligne l'importance d'une analyse coûts-bénéfices centrée sur les campagnes d'étiquetage de l'amiante, et s'efforce de convaincre les institutions financières de la région d'adopter une politique sans amiante. La Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures s'est engagée en 2021 à exclure l'amiante des projets qu'elle finance. Ce sont des premiers succès encourageants.

# MENSONGES, MENACES, ESPIONNAGE

Le lobby de l'amiante est prêt à tout pour empêcher l'interdiction de son industrie mortifère.

Texte : Laurie Kazan-Allen, IBAS. Caricature : Andy Vine

Tromper les gouvernements, diffuser de fausses informations, espionner les militant·e·s, les politicien·ne·s et les groupes de victimes, corrompre les fonctionnaires, les syndicalistes et les expert·e·s médicaux, conclure des accords illégaux et manipuler les débats : depuis des décennies, l'industrie de l'amiante fait feu de tout bois pour vendre son produit en pleine connaissance de cause. Je ne mentionne ici que quelques exemples de la manière dont elle piétine les victimes.

## Des interdictions âprement disputées

Il y a un peu moins d'un siècle, les producteurs européens d'amiante-ciment ont créé un cartel. Pour protéger leurs profits, ils ont mis en place des pratiques, le plus souvent illégales, soit les ententes sur les prix, le partage des marchés et les accords anticoncurrentiels visant à fidéliser les client·e·s. Lorsque l'Agence américaine de protection de l'environnement a planifié l'élimination progressive de l'amiante au milieu des années 1980, le lobby s'y est opposé par tous les moyens, activement soutenu par le gouvernement canadien. Malheureusement, un de leurs procès a abouti : le 18 octobre 1991, l'interdiction américaine de l'amiante et son élimination progressive ont été annulées. Depuis le 21 février 2022, l'amiante n'est plus interdit aux États-Unis. Après la décision de lever l'interdiction américaine, le gouvernement français a annoncé une interdiction en 1996. En guise de contre-mesure, le Canada a porté plainte auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Pourtant, le 12 mars 2001, l'organe d'appel de l'OMC a confirmé le droit des gouvernements de ses pays membres de protéger la population contre des substances toxiques telles que l'amiante.

## Les manigances du lobby de l'amiante

Ailleurs, le lobby de l'amiante est parvenu à écarter la menace d'interdictions : lorsque la Cour suprême du Brésil a interdit l'amiante en 2017, l'État de Goiás, producteur d'amiante, a adopté une loi autorisant la poursuite de l'extraction. En 2018, le gouvernement

russe a imposé un embargo sur les importations de thé de Ceylan afin de faire pression sur le gouvernement du Sri Lanka à propos de son projet d'interdiction des importations d'amiante. Les plans ont été abandonnés. En juin 2017, le ministère ukrainien de la Santé a annoncé une interdiction de l'amiante que le ministère de la Justice et l'autorité nationale de réglementation ont annulée. Lorsque le parlement ukrainien a adopté l'interdiction de l'amiante en février 2021, l'industrie a réagi en faisant de la publicité pour son produit et en annonçant faussement qu'en cas d'adoption, tous les toits en amiante devraient être retirés. En raison du conflit en Ukraine, l'industrie russe ne pouvait pas intervenir, c'est donc l'ambassadeur du Kazakhstan en Ukraine et le ministre kazakh du commerce et de l'intégration qui ont pris en charge la défense des intérêts. L'interdiction reste en suspens.

## Espionnage des militant·e·s

À ces interventions et à d'autres s'ajoutent les manigances à huis clos. L'industrie de l'amiante ne peut prospérer que dans les pays sans institutions démocratiques pour leur demander des comptes. Et elle paie des agent·e·s de relations publiques, des avocat·e·s et des politicien·ne·s pour empêcher les interdictions. Comme beaucoup d'autres militant·e·s, j'ai dû repérer qui se cache sous le masque. De 2012 à 2016, j'ai été prise pour cible par un espion britannique qui a reçu plus de 600 000 dollars pour découvrir les activités et les plans du réseau mondial d'interdiction de l'amiante. L'opération clandestine, dont le nom de code est « Project Spring », a été commandée et payée par des Européens de l'Est liés à l'industrie de l'amiante. Mais nous ne nous laissons pas intimider. L'amiante doit appartenir au passé. [www.ibasecretariat.org](http://www.ibasecretariat.org)



## « CE SONT LES PAUVRES QUI TOMBENT MALADES »

La plupart des pays africains ne connaissent pas l'interdiction de l'amiante et continuent à l'utiliser, voire à l'extraire. L'Internationale IBB s'engage pour une interdiction.

*Texte : Katja Schurter, rédactrice responsable du magazine Solidarité. Photo : Kevin Walsh*

« Les lois ne sont pas appliquées », répond Crecentia Mofokeng sur l'utilisation de l'amiante, par exemple en Afrique du Sud et au Mozambique, malgré son interdiction. « Mais la plupart des pays africains ne l'ont pas interdit, et le Zimbabwe continue même à l'extraire. Il faut que cela cesse. » C'est pourquoi la responsable de l'Internationale des travailleur-euse-s du bâtiment et du bois IBB pour l'Afrique et le Moyen-Orient s'engage pour une interdiction universelle de l'amiante.

### Un matériau de pauvre

Elle sait pourquoi on continue d'utiliser l'amiante : « Parce qu'il est bon marché. Il y a ici un fossé entre riches et pauvres. Ce sont les pauvres qui tombent malades. » Par exemple, les travailleur-euse-s, mais aussi leurs familles et leurs communautés, exposé-e-s à la poussière qu'ils et elles ramènent chez eux ou qui vivent dans des maisons contaminées. Il reste largement utilisé pour les voitures, les pneus, les conduites d'eau et le ciment. La plupart des travailleur-euse-s n'en connaissent pas la dangerosité. C'est pourquoi la campagne de l'IBB met l'accent sur la sensibilisation et la manière de se protéger. « 10 000 travailleur-euse-s ont déjà reçu notre dépliant sur l'interdiction et la protection de

l'amiante. Le 28 avril 2021, le Memorial Day, nous avons rappelé par un arbre du souvenir la mémoire des travailleur-euse-s décédé-e-s. L'amiante est un tueur. » Dans le monde, 125 millions de personnes sont exposées à l'amiante sur leur lieu de travail, sans chiffres concrets pour l'Afrique. « Les décès ne sont pas signalés et les travailleur-euse-s ne sont pas informé-e-s », affirme Crecentia Mofokeng.

### Il faut faire pression

Ces dernier-e-s ne sont pas les seul-e-s à ignorer la dangerosité de l'amiante, les employeur-euse-s et les gouvernements ne sont pas non plus au courant. C'est pourquoi l'IBB s'engage dans des négociations tripartites avec des représentant-e-s des gouvernements, des employeur-euse-s et des syndicats. « Il faut un mouvement syndical fort pour que les gouvernements bougent », Crecentia Mofokeng le sait par expérience. « La Russie, le Brésil, le Kazakhstan et la Chine continuent à produire et à exporter l'amiante vers les pays émergents et en développement qui ne peuvent pas se permettre un matériau coûteux. Ils paient des sommes importantes pour promouvoir leur produit et diffuser des mensonges sur son innocuité. Et nos gouvernements, amis de la Chine, acceptent de voir les lois

enfreintes, s'indigne-t-elle. Il serait tout à fait possible d'utiliser d'autres matériaux. » Crecentia Mofokeng demande l'application des interdictions nationales et l'inclusion de l'amiante dans la Convention de Rotterdam (voir page 5), ce qui rendrait nécessaire le consentement éclairé et reviendrait de fait à une interdiction universelle. Reste à savoir comment démanteler l'amiante en toute sécurité : « Comment éviter la pollution de l'air et le risque pour les personnes ? » Un problème qui n'a pas non plus trouvé de solution en Suisse.



*Mine d'amiante à Mashaba au Zimbabwe.*

# AMIANTE EN SUISSE : LE RISQUE

Plus de trente ans après son interdiction, l'exposition à l'amiante, les maladies qui en découlent et l'indemnisation des victimes restent un casse-tête.

*Texte : Vasco Pedrina et Dario Mordasini, anciens responsables de la campagne syndicale contre l'amiante. Photo : Unia*

En 1990, la Suisse a été l'un des premiers pays à interdire l'amiante, un peu tard, étant donné que la Suva a reconnu la première maladie professionnelle liée à l'amiante en 1939 et que des cas de maladies mortelles dues à l'amiante avaient déjà été signalés dans différents pays au début du XX<sup>e</sup> siècle. En même temps, ce n'est pas si évident, en tant que siège d'Eternit SA, l'un des plus grands producteurs de matériaux contenant de l'amiante.

## Les syndicats obtiennent l'interdiction de l'amiante

Jusqu'à la fin des années 1970, les risques de l'amiante pour la santé ne suscitaient guère d'intérêt. La longue période de latence entre l'exposition et l'apparition de la maladie en est la raison essentielle. Au milieu des années 1980, le SBB (syndicat du bâtiment et du bois, aujourd'hui Unia), a lancé avec l'USS une campagne de plusieurs années sur l'amiante et ses risques pour la santé. Il a attiré l'attention du public sur le problème de l'amiante, menant des enquêtes sur les lieux de travail, avec des revendications d'expert-e-s visant l'interdiction, dénonçant les abus et soutenant les interventions politiques. Son action successive a conduit à un retournement de situation. Le changement de mentalité de Stephan Schmidheiny, à l'époque le principal dirigeant de l'industrie de l'amiante, a également contribué à cette évolution.

## Indemnisation de toutes les victimes : mieux vaut tard que jamais

La création d'un fonds d'indemnisation des victimes en 2017 a permis, certes avec retard, une avancée significative. Le soutien et l'indemnisation ne sont malgré tout que partiellement résolus. Pour les employé-e-s qui ont été en contact avec la fibre sur leur lieu de travail, la loi sur l'assurance-accidents LAA concernant les prestations pour les maladies professionnelles est applicable. Il se peut toutefois que le contact ait été indirect, comme les épouses qui ont lavé à la maison les vêtements contaminés de leur mari. Celles-ci ne touchent aucune prestation de la LAA, qui sont meilleures. La question de la prescription des prétentions juridiques n'est pas non plus résolue. En outre, les travailleur-euse-s atteint-e-s ne



*Inauguration de l'exposition « 100 morts de l'amiante » le 28 avril 2010 sur la Piazza Riforma à Lugano.*

savent pas tou-te-s qu'ils et elles ont droit à des prestations d'assurance, surtout les migrant-e-s qui sont tombé-e-s malades après leur retour au pays. Dans ce domaine, l'engagement des syndicats et des associations de victimes a toutefois porté ses fruits : le délai de prescription a été doublé début 2020 pour passer à vingt ans, le fonds d'indemnisation prend d'abord en compte les victimes de l'amiante dont la maladie n'a pas été reconnue comme maladie professionnelle, et les migrant-e-s rentré-e-s au pays sont contacté-e-s et informé-e-s de leurs éventuels droits. Mais ces mesures ne sont pas suffisantes.

## Le danger de la démolition

Étant donné que l'amiante a été utilisé dans de nombreux bâtiments en Suisse, le risque d'exposition existe toujours trente ans après l'entrée en vigueur de l'interdiction, notamment lors de travaux de rénovation et de démolition. Les mesures de prévention sur l'utilisation de l'amiante restent donc importantes, comme celles développées par le Forum Amiante Suisse. L'importation (illégal) de produits contenant de l'amiante est également possible, par exemple les plaquettes de frein, ce qui est peu connu. Enfin et surtout, la Suisse et les autres pays où l'amiante est interdit doivent s'engager en faveur d'une interdiction universelle, comme le fait Solidar Suisse en collaboration avec les syndicats.



Photo : OIT

## **PROTECTION ET SANTÉ, UN DROIT DU TRAVAIL FONDAMENTAL**

Manal Azzi, experte auprès de l'Organisation internationale du travail (OIT), explique pourquoi la santé et la sécurité au travail doivent devenir un droit fondamental du travail.

*Interview : Katja Schurter, rédactrice responsable du magazine Solidarité*

*Quels sont les principaux défis à relever pour garantir la sécurité sur le lieu de travail ?*

Tout dépend de la branche, du pays et de son développement, mais les maladies et les accidents professionnels sont en général un grand problème. Les secteurs à risque sont l'agriculture, la construction et l'exploitation minière, mais les risques psychosociaux comme le suicide, le burn-out, les états anxieux, les dépressions, prennent de plus en plus d'importance. La pandémie de coronavirus a encore aggravé le phénomène. L'exposition des travailleur·euse·s aux substances toxiques pose également un problème. Le recours à la sous-traitance dans les chaînes de production ainsi qu'aux emplois informels accroît les risques.

La prévention et la protection sont insuffisantes dans de trop nombreux domaines, tout comme les

données, ce qui nous oblige à faire des estimations.

*Lors de la Conférence internationale annuelle de l'OIT en juin, la santé et la sécurité au travail doivent être déclarées droit fondamental du travail.*

Nous luttons pour cette cause depuis près de quatre ans. Les principes et droits fondamentaux, à savoir la liberté d'association, l'interdiction du travail forcé, du travail des enfants, et de la discrimination doivent être complétés par ce cinquième principe. Cela modifierait nettement le statut de la sécurité et de la santé au travail, car tous les pays doivent respecter les normes fondamentales du travail, qu'ils les aient ratifiées ou non.

*Quelles ont été les résistances ?*

Le droit à la santé et à la sécurité au travail serait complexe et ne

pourrait pas vraiment être garanti, ce qui est un problème pour tous les droits. La principale préoccupation était, d'une part, de savoir quelles conventions de l'OIT y seraient liées et, d'autre part, les répercussions sur les accords de libre-échange existants. Les accords de libre-échange doivent-ils automatiquement respecter le cinquième principe ? Ou bien doivent-ils être d'abord adaptés ? Chaque gouvernement est libre de décider. Nous voulons que les travailleur·euse·s aient le droit de ne pas s'exposer à des conditions dangereuses et que les responsabilités soient définies. L'accent est mis sur la prévention et l'accès à l'expertise et aux outils pour faire respecter ce droit.

*Qu'est-ce qui change pour les travailleur·euse·s si la santé et la sécurité au travail deviennent une convention clé de l'OIT ?*

Il s'agirait d'une priorité nationale avec un budget, des ressources, des capacités accrues. Le lancement de projets et de campagnes globales aboutirait à une meilleure protection. En outre, les travailleur·euse·s pourraient s'en prévaloir dans leur lutte pour la sécurité au travail.

*Cela aurait-il également un impact sur l'utilisation de l'amiante dans les pays où il n'est toujours pas interdit ?*

Il n'y a pas de mention expresse de l'amiante. Mais l'obligation de rendre compte de l'utilisation de substances toxiques serait renforcée, et puisque l'amiante est reconnu comme cancérigène, un lieu de travail sûr devrait en être exempt.



Photo : OIT

## AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LA GIG ECONOMY

Pour la première fois, Solidar Suisse a remporté un appel d'offres de l'agence de développement USAID. Ce projet de cinq ans vise à promouvoir de nouvelles formes d'organisation pour le secteur informel, qui fonctionnent malgré la répression croissante de l'organisation de la société civile. Dans la gig economy, en pleine expansion, des travailleur·euse·s apparemment indépendant·e·s proposent leurs services via des applications, tout en étant en réalité contrôlé·e·s par de grandes entreprises technologiques. La plupart des travailleur·euse·s migrant·e·s n'ont pas non plus de conditions de travail réglementées. Un échange d'expériences permettra aux organisations de base de différents secteurs de sept pays de se mobiliser plus efficacement.

## CAMBODGE : LUTTE CONTRE LES LICENCIEMENTS

Depuis décembre, plusieurs centaines de travailleur·euse·s du géant des casinos NagaWorld à Phnom Penh sont en grève pour lutter contre leur licenciement abusif. Le gouvernement cambodgien a décrété la grève illégale et a arrêté plusieurs syndicalistes. Fin mars, onze syndicalistes étaient toujours détenus, une violation grave des droits du travail et des droits humains, vivement critiquée par l'OIT et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Avec des organisations partenaires locales, Solidar Suisse participe activement au mouvement de protestation international. Nous avons organisé une action devant la mission cambodgienne de l'ONU à Genève le 7 février.



Photo : Solidar Suisse



Photo : DR

## L'AMIANTE A CAUSÉ LA MORT D'UN CHANTEUR SUISSE

Le musicien lucernois Thomas Hösli est décédé il y a quinze ans des suites d'un cancer du poumon dû à la poussière d'amiante à laquelle il avait été exposé lors de travaux de rénovation de l'hôpital universitaire de Zurich. Il est resté toute sa vie un chanteur local car, malgré son talent, il n'a jamais réussi à devenir une rockstar. La recommandation que permet le thème de l'amiante est d'actualité. Pour celles et ceux qui aiment le bruit, le mieux est de monter le volume à fond avec son groupe *Stevens Nude Club*. Ici, Hösli dévoile de son baryton sonore nos aspirations les plus profondes dans *Wie hätten Sie's den gern* et n'épargne pas non plus les camarades socialistes dans *Lehrer und bei der SP*.

# LES BOMBES ONT COMMENCÉ À TOMBER APRÈS MON ANNIVERSAIRE

Quelques jours après le début de l'invasion russe en Ukraine, Solidar Suisse soutenait déjà les Ukrainien·ne·s réfugié·e·s en Roumanie. Un jour, début mars.

Texte : Melanie Wirz, responsable Médias. Photo : Andrei Pungovschi/Fairpicture



Yuliia Temchenko et ses enfants au centre d'accueil de l'organisation partenaire de Solidar à Brasov.

Les rues de Brasov sont tapissées de neige fraîche. Chaque pas soulève une nuée de paillettes étincelantes. C'est la Journée internationale de la femme, que la Roumanie célèbre avec des fleurs. À l'entrée d'un centre d'affaires en dehors de la ville, des tulipes sont disposées dans de grands seaux. Elles sont destinées à toutes les Ukrainiennes qui arrivent ici à Brasov après un long voyage, auprès de l'organisation partenaire de Solidar, le Migrant Integration Center.

## Passer la nuit dans une station de métro

Yuliia Temchenko tient une tulipe blanche. La veille, elle a raconté sa fuite de Kiev, et comment elle n'avait pas cru à une guerre en Ukraine. « J'ai fêté mon 37<sup>e</sup> anniversaire dans un restaurant et j'ai dit à mes amis que la politique résoudrait le conflit et que Poutine retirerait ses troupes avant qu'elles n'entrent à Kiev », se souvient-elle. Vingt-quatre heures plus tard, elle était à la fenêtre de son appartement du 11<sup>e</sup> étage et voyait les bombes tomber au loin. Elle a passé les deux nuits suivantes dans une station de métro, ses deux fils emmitoufflés dans d'épaisses vestes et couvertures

de laine. « Puis j'ai su que j'allais rentrer une dernière fois dans mon appartement pour faire mes bagages et quitter l'Ukraine. » Depuis le début de l'invasion russe, plusieurs millions d'Ukrainien·ne·s ont fui dans les pays voisins comme la Moldavie, la Pologne, la Hongrie, la Roumanie et la Slovaquie. Solidar Suisse a réagi rapidement et soutient les Ukrainien·ne·s exilé·e·s en Roumanie. Nous y avons travaillé jusqu'en 2015 et avons pu réactiver nos relations en quelques jours. Nous avons pris contact avec deux organisations partenaires locales dans le domaine de la migration, qui apportent aux Ukrainien·ne·s fuyant leur pays des conseils, de la nourriture, un hébergement, des premiers secours, comme au centre de Brasov. « Nous avons été très chaleureusement accueillis », déclare Yuliia Temchenko. La situation est malgré tout insupportable. « Se retrouver subitement seule et dépendante de l'aide des autres, je ne pensais pas que cela m'arriverait un jour. »

## Chaleur de l'accueil

Ce sont surtout des femmes et des enfants qui arrivent ici, car les hommes en âge de servir n'ont pas le droit de quitter l'Ukraine. Yuliia Temchenko a franchi la frontière à Siret, dans le nord de la Roumanie, son petit dernier sur les épaules et tenant l'aîné par la main. Comme eux, la plupart viennent à pied ou en voiture. L'accueil est chaleureux, avec des panneaux en cyrillique, et de nombreux bénévoles qui leur servent des repas chauds. Les tentes sont alignées les unes à côté des autres, sur l'herbe enneigée, dans le rougeoiement des chaufferettes. Le vent est glacial. L'ambiance est étrangement calme, les arrivant·e·s sont épuisé·e·s. La tension ne retombe que lorsqu'ils et elles peuvent se reposer, et comprendre qu'ils et elles sont en sécurité. « J'ai pu enfin respirer lorsque nous sommes arrivés en bus à Brasov », raconte encore Yuliia Temchenko. Elle est maintenant au Danemark. Elle avait déjà son billet en poche début mars, mais ne savait pas encore si elle partirait, car elle ne voulait pas tourner le dos à l'Ukraine. Or elle disait déjà : « Je sais que mes enfants y auront un avenir sûr et vivront dans des conditions normales. »

# PROVOQUER LE CHANGEMENT

Pourquoi les gens tiennent-ils à léguer leur fortune à une cause utile ?  
Un entretien avec Judith Bucher et Mario Carera, du comité de Solidar.

Texte : Christof Hotz, conseiller en succession. Photos : Solidar Suisse



*Mario, cela fait dix ans que tu es membre du comité de Solidar Suisse, et toi, Judith, cela fait même 23 ans. Quelle est votre motivation ?*

Judith : En tant que syndicaliste au SSP, je m'engage jour après jour pour des conditions de travail décentes, la démocratie et le droit de participation. Ces droits sont déterminants non seulement en Suisse, mais partout dans le monde. Les valeurs de Solidar correspondent aux miennes.

Mario : Je trouve que la solidarité est un concept extrêmement important qui n'est pas assez mis en pratique en Suisse vis-à-vis des pays dits du tiers monde. De bonnes conditions de travail, pas de travail des enfants, les droits des femmes sont importants pour moi. Avec les piliers que sont la coopération au développement et la sensibilisation, Solidar défend en Suisse une approche très pertinente pour initier un changement social, écologique et même personnel.

*En tant que fundraiser, je suis cherche à savoir ce que les notions de testament, de directives*

*anticipées, de mandat pour cause d'incapacité suscitent chez vous ?*

Mario : Les personnes qui ont des biens à léguer pensent évidemment à leurs enfants et à leur famille dans leur testament.

Si elles n'oublient pas que la société civile en Suisse et dans le monde a besoin de soutien, et pas seulement leurs proches, c'est bien sûr une chance. Plus la fortune est grande, plus cette dimension de solidarité est importante.

Judith : Je n'ai pas d'enfants et je ne laisserai pas une très grande fortune. S'il reste quelque chose, je trouverais judicieux de le donner à une institution sociale ou à Solidar. Selon moi, beaucoup pensent pouvoir envisager un legs à partir d'un demi-million seulement. Mais j'imagine que quelques milliers de francs sont également utiles.

*Absolument ! Je gère les successions chez Solidar. De 500 francs à un million, il y a de tout. Mais la plupart du temps, il s'agit de quelques milliers de francs. Chaque contribution est utile. Avez-vous déjà rédigé votre testament ?*

Judith et Mario : Bien sûr que non !

*Et pourquoi pas ?*

Judith : Je suis très paresseuse dans les questions administratives. Mais j'aimerais enfin rédiger des directives anticipées, et il serait judicieux d'aborder la question du testament.

Mario : C'est juste que je pense plus à la vie... Mais je vais m'en occuper aussi.

*Comment votre famille réagirait-elle si vous faisiez un legs au lieu de tout lui léguer ?*

Mario : Elle me comprendrait, car elle connaît mon engagement et ma vision.

Judith : La mienne aussi. Mon père a légué une partie de sa très petite fortune à des organisations qui correspondaient à ses valeurs, et c'était bien ainsi.

*Outre des valeurs communes, à quoi une organisation doit-elle répondre ?*

Mario : La transparence du financement est importante pour moi, et le fait que l'argent soit investi dans des projets concrets.

Judith : En plus de cela, il y a la qualité : je veux être sûre qu'il y ait des résultats. En fait, je ne me soucie pas tellement de savoir où exactement mon argent est utilisé.

*Solidar Suisse répond-elle à ces exigences ?*

Mario : Tout à fait ! Solidar est engagée, a des valeurs claires et une vision de la politique de développement.

Judith : Oui, notamment parce que Solidar élabore et met en œuvre des projets en collaboration avec des partenaires locaux. Il n'y a rien de pire que de dire comme Européen-ne-s : « Voilà comment faire ! »



## Comment rédiger un testament ?

Stéphane Cusin est l'interlocuteur de Solidar Suisse pour les questions de successions et de legs. Il propose également de la documentation et peut vous mettre en contact avec des expert·e·s indépendant·e·s : [stephane.cusin@solidar.ch](mailto:stephane.cusin@solidar.ch) ou 021 601 21 61.



## **BURKINA FASO : GARANTIR LA SÉCURITÉ DES PROJETS**

Julien Lompo est responsable des projets de Solidar pour la démocratie, la participation politique et l'aide humanitaire, et veille également à la sécurité des collaborateurs-trices. Une tâche de plus en plus importante en raison de la montée de la violence.

*Texte : Lionel Frei, communication. Photo : Solidar Suisse*

Julien Lompo est un homme posé, tranquille et bienveillant. On sent toute l'importance de ces qualités pour s'occuper de la sécurité des projets et de l'équipe de Solidar Suisse au Burkina Faso. Car ce pays, longtemps connu pour sa stabilité et la paix qui régnait entre les différentes composantes du pays, a vu sa situation dramatiquement changer depuis 2015 (voir encadré).

Ce fils de fonctionnaire peut se targuer du parfait parcours dans la fonction publique. Juriste diplômé de l'école d'administration et de magistrature, il assume à 32 ans ses premières fonctions d'importance. C'est durant l'insurrection populaire de 2014, où Blaise Compaoré est renversé, après 27 ans de pouvoir. « Les conseils de collectivité avaient été dissous. J'ai repris au pied levé la fonction de président de délégation spéciale (maire de commune) pendant la transition. » Il poursuit sa carrière auprès de la coopération allemande (GIZ) dans la zone des 3 frontières Burkina Faso – Mali – Niger où il est notamment responsable de la sécurité. « Les zones frontières

sont passionnantes : elles divisent des populations qui étaient unies avant l'instauration des frontières actuelles. De plus, ces régions reçoivent souvent

---

**« Malgré tout, il y a une grande solidarité au Burkina Faso : de nombreuses personnes déplacées ont trouvé refuge chez des connaissances. »**

---

moins d'investissements publics que les centres. Pour que l'État soit crédible, il faut renforcer les services offerts aux citoyens. »

### **Garantir la sécurité des projets**

Poursuivre nos projets, tout en garantissant la sécurité de nos collaborateurs et partenaires :

*Boundoré est situé dans la région du Sahel, fortement touchée par la crise sécuritaire.*

c'est ce casse-tête que Julien Lompo doit gérer. Grâce à son réseau et à un suivi rigoureux, il est possible d'évaluer finement la situation sécuritaire sur le terrain. Les zones et axes de circulation sont divisés en 3 couleurs. Rouge : le projet est suspendu ; jaune : il peut être poursuivi mais avec des mesures spéciales ; vert : la situation est sûre. « Il est parfois possible de poursuivre le travail via les associations locales que nous soutenons. Leur personnel connaît mieux le terrain et est plus en sécurité que nous. » Les ONG coordonnent leurs pratiques sécuritaires grâce à des réseaux formels et informels. « On a besoin de ces échanges afin d'avoir une vue générale du pays. »

### « La population fait preuve de beaucoup de résilience »

Malgré les problèmes sécuritaires et ses graves impacts sociaux et économiques, Julien Lompo insiste sur les capacités d'adaptation du pays. « Contrairement à ce qu'on pense souvent, il ne s'agit pas d'un conflit interreligieux », explique-t-il. Les attaques des groupes armés attisent la rancœur entre communautés et suscitent une spirale de violence, là où ces dernières vivaient en bon voisinage auparavant. « Malgré tout cela, il y a une grande solidarité au Burkina Faso : beaucoup de déplacés ont trouvé refuge auprès de connaissances dans une autre région du pays. Seule une minorité doit vivre dans des camps », précise Julien Lompo.

**Carlo Sommaruga**  
Président de Solidar



### Il faut une interdiction mondiale de l'amiante. Aujourd'hui.

Au moment d'écrire ces lignes, l'agression de l'Ukraine et de son peuple vient de commencer. Les premiers réfugiés de la guerre ont passé les frontières de l'Ukraine. Solidar Suisse, riche de l'expérience de ses engagements humanitaires en Afrique et en Asie, a immédiatement réagi afin de venir en aide aux réfugiés arrivés en Roumanie où nous avons d'anciens partenaires. Vu la nature du conflit armé, notre engagement sera certainement de longue haleine. Ce sera possible aussi grâce à votre générosité.

Malgré tout, cette tragique et brutale actualité européenne ne doit pas nous faire oublier les déplorables conditions de travail de millions de femmes et d'hommes à travers le monde avec 100 000 morts par année des suites de l'exposition à l'amiante.

L'interdiction de l'amiante en Suisse intervenue en 1990 est le résultat d'une décennie d'engagement syndical déterminé aux côtés des travailleuses et travailleurs. Le combat s'est poursuivi encore jusqu'en 2020 pour obtenir la prolongation du délai de prescription permettant aux malades de l'amiante de faire valoir leur droit.

Solidar Suisse participe depuis 2019 avec Unia et les syndicats internationaux à la campagne mondiale pour l'interdiction de l'amiante. Une campagne qui résonne avec la revendication du travail décent qui anime Solidar Suisse depuis toujours. Une campagne difficile mais essentielle, qu'il faut gagner au plus vite au nom de la santé des travailleuses et travailleurs partout dans le monde.



### Violences : une nouvelle réalité pour le Burkina Faso

La crise sécuritaire au Burkina Faso a commencé en 2015 avec les premières attaques de groupes armés en provenance du Mali. Depuis 2019, la situation s'est fortement dégradée. Dans le nord, puis dans l'est du pays, les attaques ont été de plus en plus violentes et régulières. À ce jour, plus de 2000 personnes ont été tuées et plus de 1,7 million de personnes ont dû fuir les violences.

9						7	3	8
4		8						
3			7				6	
				5		9		
			1	9	7			
		3		2				
	1				4			5
						1		6
8	6	7						9

## LE SUDOKU DE SOLIDAR

Compléter les cases vides avec les chiffres 1 à 9. Chaque chiffre ne peut figurer qu'une seule fois sur chaque ligne, dans chaque colonne et dans chacun des carrés de 3 × 3 cases.

La solution se trouve dans les cases grises lues horizontalement, selon la clé suivante :

1=T, 2=E, 3=A, 4=D, 5=N, 6=I, 7=M, 8=R

Envoyez la solution à Solidar Suisse sur une carte postale ou par courrier à [contact@solidar.ch](mailto:contact@solidar.ch), objet « sudoku ».

- 1<sup>er</sup> prix** Une serviette du Salvador  
**2<sup>e</sup> prix** Une marque-page en argent de Bolivie  
**3<sup>e</sup> prix** Des manguettes du Burkina Faso

**La date limite d'envoi est le 14 juin 2022.**

Le nom des gagnant-e-s sera publié dans le Solidarité 3/2022. Aucune correspondance ne sera échangée concernant ce concours. Tout recours juridique est exclu. Les collaborateurs-trices de Solidar Suisse ne peuvent pas participer au concours.

La solution du concours paru dans Solidarité 1/2022 était «Just Transition». Marie Pierre Maystre de Genève a gagné un foulard du Burkina Faso, Susanna Sturm de Langnau un masque de protection du Mozambique et Michel Collet de Penthaz des manguettes du Burkina Faso. Nous remercions toutes celles et ceux qui ont participé au concours.

**Solution :**

--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--



**Face à l'horreur, la solidarité**  
L'événement syndical, 16. 3. 2022

Plus de 2 millions de personnes, majoritairement des femmes et des enfants, ont fui les bombardements russes qui plongent l'Ukraine dans une guerre dont on ne peut prévoir l'issue. Partout en Europe, les appels aux dons et les hébergements mis à la disposition par des citoyens engagés sont exemplaires. Dans les Etats voisins du pays assiégé, les ONG se mobilisent pour venir en aide aux réfugiés toujours plus nombreux. Solidar Suisse, issue de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO), soutient deux organisations partenaires en Roumanie, LOGS à Timisoara et le Migrant Integration Center à Brasov. Elles fournissent nourriture, hébergements, premiers secours et conseils aux personnes en fuite. Le point avec les porte-paroles de Solidar, Lionel Frei en Suisse et Melanie Wirz en Roumanie.



**Des particuliers et des organisations acheminent du matériel vers le pays en guerre. Quels sont les besoins réels ?**

Tribune de Genève, 9. 3. 2022

Ce mercredi à Lausanne, Sébastien amène deux cartons au Sémaphore, un restaurant ukrainien qui récolte des dons matériels pour les victimes de la guerre. « Le propriétaire est un voisin. Son histoire nous touche. On l'aide pour qu'il puisse à son tour aider. » (...)

Que pensent de ces actions les plus grandes organisations humanitaires ? « Ces personnes semblent demander du matériel de première nécessité, et c'est aussi ce que nous distribuons sur place », réagit Lionel Frei, porte-parole de l'ONG Solidar. Les réfugiés, précise-t-il, ont besoin d'un toit, de nourriture, de conseils pour savoir où aller, d'un support psychosocial et de soins médicaux. Pour des raisons logistiques, Solidar préfère se procurer le matériel sur place.



**Rien ne va plus au Cambodge**  
Le Courrier, 7. 2. 2022

Pas question de laisser les travailleuses et travailleurs cambodgien-nes seul-es aux prises avec des patrons indélicats et la monarchie. Lundi, une dizaine de membres des fédérations syndicales internationales et de l'ONG Solidar Suisse ont manifesté devant la Mission permanente du Cambodge auprès de l'ONU à Genève, banderoles et pancartes à l'appui, pour rappeler cet Etat à ses obligations. Une action s'inscrivant dans le cadre d'une campagne mondiale qui vise à faire libérer huit militant-e-s incarcéré-e-s depuis début janvier, et demander la réintégration de 365 employé-e-s du casino NagaWorld de Phnom Penh. Sans surprise, l'accueil n'a pas été très chaleureux. (...) « Aujourd'hui, il y eu des actions similaires aux Etats-Unis et en Autriche et 12 000 personnes ont signé notre pétition en ligne. Le mouvement prend de l'ampleur », se réjouit Lionel Frei, chargé de communication à Solidar.

## S'ENGAGER

Luttez à nos côtés pour un monde équitable. Les possibilités d'agir sont multiples, quelle que soit l'échelle – voici quelques propositions concrètes.

### Assister à un forum sur la transition équitable

Pour éviter la catastrophe climatique, nous devons adopter un mode de vie et une économie durables : il faut un changement écologique et socialement équitable, une Just Transition. En effet, les pays du Sud ne sauraient payer le prix de la crise climatique provoquée par les pays industrialisés. Comment réussir ? Quel est le rôle de la coopération au développement ? Participez à notre table ronde qui aura lieu en ligne le 2 juin à 18 heures.



**INFORMATIONS SOUS**  
[www.solidar.ch/gv-2022](http://www.solidar.ch/gv-2022)

### Participez à notre concours !

L'amiante est interdit en Suisse depuis trente ans déjà. Les travailleur·euse·s exposé·e·s à cette substance lors de la construction ou de la démolition de bâtiments continuent néanmoins d'en subir les effets. Savez-vous quel est le pourcentage de décès liés à l'amiante en raison de maladies professionnelles en Suisse ? Et combien de pays autorisent l'amiante, voire exploitent des mines d'amiante ?



**VERS LE QUIZ**  
[www.solidar.ch/quiz](http://www.solidar.ch/quiz)

### Faites un don pour les réfugié·e·s ukrainien·ne·s

En collaboration avec deux organisations partenaires locales, nous apportons une aide d'urgence en Roumanie à des dizaines de milliers de personnes ayant fui l'Ukraine, et leur fournissons l'essentiel : un toit, des biens de base, de l'eau, des repas, des produits d'hygiène et des conseils. Merci de votre soutien !



**DONNER**  
[www.solidar.ch/ukraine](http://www.solidar.ch/ukraine)

**ENSEMBLE**

## IMPRESSUM

**Éditeur** Solidar Suisse, Quellenstrasse 31, 8005 Zurich, tél. 021 601 21 61, email : [contact@solidar.ch](mailto:contact@solidar.ch), [www.solidar.ch](http://www.solidar.ch)  
CP 10-14739-9 Lausanne  
Membre du réseau européen Solidar  
**Rédaction** Katja Schurter (rédactrice responsable), Christian von Allmen, Lionel Frei, Benjamin Gross, Cyrill Rogger

**Layout** artischock.net  
**Traduction** Katja Schurter, Anne Walder Pfyffer  
**Correction** Jeannine Horni, Catherine Vallat  
**Impression et expédition** Unionsdruckerei/subito AG, Walther-Bringolf-Platz 8, 8201 Schaffhouse  
Paraît quatre fois par an. Tirage : 37 000 ex.  
Le prix de l'abonnement est compris dans la

cotisation (membres individuels 70.– par an minimum, organisations 250.– minimum).  
Imprimé sur papier recyclé et respectueux de l'environnement.

**Dernière page** Voici à quoi ressemblent les inégalités extrêmes qui gangrènent le monde.  
Photo : Spinas Civil Voices.

# LES INÉGALITÉS EXTRÊMES

## C'EST ÇA!



Deux douzaines de milliardaires sont aussi riches que quatre milliards de femmes et d'hommes. C'est injuste et surtout dangereux. Soyons solidaires pour empêcher l'inégalité extrême de déchirer notre monde. Luttons pour un monde équitable. [solidar.ch](http://solidar.ch)



SUISSE  
**SOLIDAR**